

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUILLET 2024</p>
--

L'an deux mil vingt-quatre, le 05 juillet à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Benoît VANDERMERSCH, Anne JAEGER, Martine MACE, Thomas MONGODIN, Rémy RIVOAL

Absences : Sophie-Elodie D'HOINE, Eva VADCARD, Sophie PIEDOUE.

Pouvoirs : Eva VADCARD à Marcel JAEGER
Sophie PIEDOUE à Valérie GUILLOUX.

- COMPTE-RENDUS DES REUNIONS

• ANNULATION DU PLUI

Monsieur le Maire rend compte de la réunion des maires de la CDC hier, suite à la décision du tribunal administratif de Caen d'annuler avec effet immédiat le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). En effet, six recours ont été formés contre le PLUI. Trois ont été rejetés, un est en cours, deux ont abouti à cette annulation.

Toutes les décisions prises dans le cadre du PLUI sont donc elles-mêmes annulées, sauf celles qui sont conformes au Schéma de cohérence territoriale (SCoT), ce dernier devenant la seule référence. Le SCoT est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'un territoire qui englobe plusieurs CDC, détermine l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement de ce territoire.

La CDC et son cabinet d'avocat vont se prononcer sur la possibilité de faire appel et vont préparer des notes techniques pour aider à faire face à cette situation inédite.

• SYNDICAT MIXTE DU CINGAL (TRANSPORTS SCOLAIRES ET GYMNASÉ)

Madame Anne JAEGER rend compte de sa participation.

La réfection du sol du gymnase est programmée, avec le moment, la durée des travaux et la mise en place d'un système provisoire de remplacement pour les utilisateurs.

Au-delà de cette question, la dissolution de ce syndicat se confirme pour la fin de l'année 2024, avec la répartition des différentes parties de son activité entre la Région et la CDC.

• COMMISSION CULTURE

Madame Anne JAEGER indique que la nouvelle directrice de l'Ecole de musique a présenté la refonte, le nouveau règlement intérieur et des tarifs de l'Ecole de musique. Le règlement intérieur a été adopté par la Commission culture, moyennant quelques ajustements.

• SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU SUD DU CALVADOS

Madame Anne JAEGER précise que celui-ci s'accroît et recrute pour un poste d'attaché territorial, responsable des affaires générales.

• CONFERENCE DES MAIRES ET PRESENTATION DU BUS DES FEMMES

Madame Valérie GUILLOUX y a représenté la commune.

• COMMISSION DE SECURITE DE L'AUBERGE DE LA JALOUSIE

Madame Valérie GUILLOUX y a participé. L'avis sera rendu le 16 juillet.

- DELIBERATIONS

N° 2024/06/01 : DEVIS POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIERE :

Monsieur le Maire présente un devis de Monsieur ALBA pour un montant de 506 € TTC.
Après délibération, le conseil municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

N° 2024/06/02 : DEVIS POUR L'ENTRETIEN DES 4 TOMBES MONTESSUY

Monsieur le Maire présente un devis de Monsieur ALBA pour l'entretien des 4 tombes Montessuy d'un montant de 276 € TTC.
Après délibération, le conseil municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

N° 2024/06/03 : DEVIS POUR L'ABATTAGE DES ARBRES A DAUMESNIL

Monsieur le Maire présente un devis de Monsieur Hervé MOREL pour l'abattage du peuplier d'Italie à Daumesnil d'un montant de 1 560 € TTC.
Après délibération, le conseil municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

N° 2024/06/02 : DEVIS POUR LE NETTOYAGE DU BASSIN DE RETENTION A DAUMESNIL

Monsieur le Maire présente un devis de Monsieur Hervé MOREL pour le nettoyage du bassin de rétention à Daumesnil pour un montant de 1 920 € TTC.
Après délibération, le conseil municipal approuve le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

- REMPLACEMENT DE L'ARRET DE BUS LE LONG DE LA RN 158

Madame Valérie GUILLOUX a pris contact avec le Conseil régional. Une décision ne peut pas être prise avant septembre.

- RENOVATION DE L'EGLISE

Nous avons reçu de la DRAC deux décisions en date du 7 et du 10 juin 2024 :

- Une subvention de 8 400 € pour la phase projet de rénovation de l'église portée par l'architecte.
- Une subvention de 1 181 € pour la rénovation des fenêtres de la sacristie.

- ARRETE DE MISE EN PERIL IMMINENT DE LA FERME DE FERRON

Monsieur Jacques DE FERRON n'est pas allé chercher le recommandé que nous lui avons adressé. Madame Valérie GUILLOUX va demander à l'assureur de la commune de faire appel à un expert en vue d'un arrêté de mise en péril.

- CEREMONIES DU 4 AOUT 2024 (CIMETIERE MILITAIRE CANADIEN ET PLAQUE PLACE DE LA MARE)

L'ambassade du Canada en France annonce sa participation. La cérémonie au cimetière militaire débutera à 9 h 30. Celle place de la mare à 11 h.

- PERMANENCE DE LA MAIRIE PENDANT L'ETE

La secrétaire de mairie sera en congés du 15 au 29 juillet. La mairie sera fermée les vendredi 19, mardi 23, vendredi 26 juillet, mais Monsieur le Maire sera joignable par téléphone.

- INFORMATIONS DIVERSES

Projet de parc éolien : Monsieur le Maire participera à une réunion des maires concernés mardi prochain. Il est mandaté pour demander des informations. Une position se dégage : si la commune est amenée à subir des nuisances, notamment visuelles, autant en avoir les retombées.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 9 juillet 2024 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 9 juillet 2024

Le Maire
Marcel JAEGER

